

Questions jointes de

- Mme Kattrin Jadin à la ministre de la Justice sur "la reconstruction de la prison de Verviers" (n° 18385)

- Mme Marie-Martine Schyns à la ministre de la Justice sur "la fermeture de la prison de Verviers" (n° 18387)

- Mme Marie-Martine Schyns à la ministre de la Justice sur "la situation carcérale en région liégeoise" (n° 18495)

Kattrin Jadin (MR):

Madame la présidente, madame la ministre, je souhaite revenir avec vous sur la reconstruction de la prison de Verviers. En effet, mes collègues Marie-Martine Schyns et André Frédéric et moi-même avons rencontré, à l'occasion d'une table ronde, les différents acteurs concernés par cette problématique. Nous avons pu constater des inquiétudes grandissantes au sein de chaque composante du monde judiciaire des arrondissements de Verviers et d'Eupen.

Nous avons tous les trois participé, avec les différents intervenants, à la rédaction d'un manifeste en faveur d'une reconstruction rapide de la prison de Verviers. Vous le savez, j'ai été ravie de votre décision de maintenir l'arrondissement judiciaire d'Eupen. Il est maintenant important, pour le bon fonctionnement de celui-ci, qu'un établissement pénitentiaire subsiste à proximité du territoire qu'il couvrira.

Il est également prioritaire d'assurer l'encadrement des détenus germanophones par du personnel maîtrisant la langue allemande, ce qui n'est pas le cas en ce moment dans les autres prisons de la province de Liège où ils ont pour la plupart été déplacés.

En outre, les personnes qui vivent la situation actuelle sur le terrain nous ont rapporté les grandes difficultés rencontrées lors de l'acheminement des détenus, dispersés dans des prisons plus lointaines, auprès des instances devant lesquelles ils doivent comparaître. Pour toutes ces raisons, il me paraît urgent de constater des évolutions dans ce dossier.

Vos dernières déclarations faisaient état d'une volonté d'inscrire la reconstruction de la prison dans le cadre d'un masterplan, que vous vous étiez engagée à présenter au début de l'année 2013. Nous sommes en milieu d'année, et cela n'a pas encore été fait.

Madame la ministre, qu'en est-il du masterplan auquel vous avez précédemment fait allusion? Où en est-on? S'il est impossible de le déposer rapidement, peut-on envisager une méthode alternative pour préparer la reconstruction de la prison de Verviers? Si oui, laquelle? Selon quel calendrier?

Marie-Martine Schyns (cdH):

Madame la présidente, madame la ministre, ma collègue l'a dit: le cas de Verviers est un peu particulier, puisqu'il ne s'agit ni d'une extension, ni d'une nouvelle prison, mais bien d'une reconstruction. La démolition a commencé et va continuer – vous nous avez annoncé que la maison d'arrêt, qui subsiste encore, sera également vidée à partir de décembre.

Ma question porte davantage sur cette maison d'arrêt et sur le transfert des derniers détenus sans doute vers Lantin ou d'autres prisons proches. Or, on l'a encore constaté la semaine dernière, il y a énormément de problèmes à Lantin. Il va donc visiblement y avoir une phase transitoire entre la démolition et la reconstruction.

On se rend donc compte que toutes les personnes incarcérées dans les arrondissements de Verviers et d'Eupen seront éloignées de leur environnement. Énormément de problèmes sont déjà constatés, notamment en ce qui concerne le transport.

D'ailleurs, notre collègue André Frédéric interrogera la ministre Milquet à ce sujet puisque ce sont les zones de police qui sont chargées de cette tâche.

Madame la ministre, serait-il possible d'organiser une concertation avec tous les acteurs, c'est-à-dire le personnel de la prison d'arrêt de Verviers, du tribunal de Verviers, de la prison de Lantin qui accueille déjà nombre de détenus et qui risque d'accueillir bien des prévenus? Est-ce prévu?

Ma deuxième question porte sur les moyens budgétaires.

Comme rien n'est encore décidé, j'en profite pour vous demander si, dans le cas où la maison d'arrêt de Lantin était désignée pour le transfert des prévenus de la maison d'arrêt de Verviers, les moyens budgétaires prévus pour Verviers seront transférés à Lantin afin d'en améliorer l'organisation et l'accueil. De fait, la situation de Lantin est déjà difficile.

La présidente:

Vous pouvez poursuivre avec votre question concernant la situation carcérale en région liégeoise.

Marie-Martine Schyns (cdH):

Comme elle a été ajoutée en dernière minute, je ne dispose pas du texte. En fait, je l'ai déjà quelque peu développée dans ma question précédente.

La prison de Lantin connaît bien des problèmes: les bâtiments, entre autres. De là, ma première question: Lantin sera-t-il vraiment désigné comme future maison d'arrêt de Verviers?

Ensuite, quid des moyens budgétaires qui accompagneront ou non cette modification?

En réalité, comme un peu dans toutes les prisons de Belgique, la situation en région liégeoise devient critique et suscite beaucoup de réactions de la part des personnels. Ils ont besoin d'être rassurés et de vous entendre à ce propos.

Annemie Turtelboom, ministre:

Madame la présidente, il est exact que la situation à la prison de Lantin, spécialement en maison d'arrêt, est particulièrement difficile.

Après une période de stabilisation durant les premiers mois de l'année, l'administration pénitentiaire fait face à une importante hausse de la population: en trois semaines, la population carcérale a augmenté de 250 unités pour se stabiliser ces derniers jours à près de 11 900 détenus.

Toutes les prisons subissent ce phénomène de plein fouet, Lantin y compris. Cela signifie également que les mesures de désencombrement habituelles sont de moins en moins possibles vu qu'elles ne font que déplacer le problème. Mon administration et ma cellule stratégique examinent actuellement des pistes de solutions pour répondre à cette situation.

Il est également important de se rappeler que la population pénitentiaire baisse traditionnellement durant les mois de juillet et août.

La fermeture de la prison de Verviers est une réalité qui deviendra concrète à la fin de cette année. La reconstruction de l'établissement fait effectivement partie du Masterplan III, actuellement en discussion au sein du gouvernement. Je ne peux dès lors pas vous présenter de timing précis à l'heure actuelle.

La prison de Verviers n'accueille plus que des prévenus, à quelques exceptions près.

Il appartiendra au juge d'instruction de décider, comme le prévoit la loi, où ces prévenus seront placés une fois l'établissement entièrement fermé et ce, en concertation avec le DG Établissements pénitentiaires (EPI). Je redis que cette fermeture coïncidera avec l'ouverture de la prison de Marche-en-Famenne. Elle n'alourdira donc pas la situation des autres prisons.

En ce qui concerne les moyens budgétaires, le gouvernement ne travaille pas sur la base d'enveloppes à redistribuer mais sur la base de calculs au prorata du nombre de détenus et en fonction de l'infrastructure concernée.

Katrin Jadin (MR):

Madame la ministre, je m'étonne que vous n'ayez pas répondu à une partie de mes questions qui concernaient les détenus germanophones. Peut-être avez-vous oublié?

Annemie Turtelboom, ministre:

Je pense avoir répondu à une question similaire voici deux semaines.

Katrin Jadin (MR):

Pas à la mienne! Je suis généralement la seule à intervenir pour les germanophones.

Annemie Turtelboom, ministre:

Je vous transmettrai les réponses.

Katrin Jadin (MR):

Je l'espère, car c'est un problème assez important.

Cela étant dit, j'entends que le Masterplan III est toujours en cours d'élaboration. J'espère que la prison de Verviers s'y retrouvera!

Comme l'a dit ma collègue, nous sommes face à une situation urgente pour remettre en place 308 cellules en région verviétoise, pour l'arrondissement judiciaire d'Eupen et une partie du futur arrondissement judiciaire de Liège. Il sera éminemment important d'avoir une prison dans cette région. Si jamais cela ne pouvait pas aboutir dans le masterplan, je tiens également à rappeler que nous devons trouver, en tout état de cause, une possibilité de reconstruction hors masterplan.

Marie-Martine Schyns (cdH):

Madame la ministre, je note plusieurs éléments intéressants, notamment le travail sur le prorata du nombre de détenus. Il est clair qu'à partir du moment où une bonne partie des Verviétois seront

transférés à Lantin, on peut espérer que les moyens budgétaires suivront car on sait que les conditions d'incarcération sont très difficiles.

Vous avez parlé de pistes pour le désencombrement; je suppose que vous les expliquerez prochainement.

Si je comprends bien, c'est le juge d'instruction, en concertation avec le DG EPI, qui doit décider au sujet de la désignation de la future maison d'arrêt. À cet égard, nous serons attentifs à la décision qui interviendra. Pour les germanophones, il importe de savoir où ils seront affectés. En effet, s'ils sont déjà loin de chez eux et si personne ne parle leur langue, cela pose de très gros problèmes. Les acteurs de terrain que nous avons rencontrés nous l'ont confirmé. Y aurait-il moyen d'envisager, en cas de désignation de la maison d'arrêt de Lantin, que les employés de l'administration qui parlent allemand puissent aussi y être détachés?